Délibération affichée à l'Hôtel de Ville et transmise au représentant de l'Etat le 16 juillet 2021

CONSEIL DE PARIS

Extrait du registre des délibérations

Séance des 6, 7, 8 et 9 juillet 2021

2021 R45 Désignation d'un représentant de la Ville de Paris au sein de l'Établissement public de coopération culturelle à caractère industriel et commercial « 104 Cent Quatre » (Conseil d'administration)

Le Conseil de Paris,

Vu le rapport de Mme Anne HIDALGO, Maire de Paris, en date du 22 juin 2021 et son additif ;

Sur la proposition de Mme Anne HIDALGO, Maire de Paris,

Délibère:

Est désignée comme représentante de la Ville de Paris au sein de l'Établissement public de coopération culturelle à caractère industriel et commercial « 104 Cent Quatre » :

Conseil d'administration:

Personne qualifiée:

- Mme Marie RAYMOND

La Maire de Paris,

Aune Hidales

Anne HIDALGO